

*L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :  
IDENTITE, DYNAMIQUE ET ENJEUX DE L'OBSERVATION*

---

**François Baulard**

Délégué Général de la CRESS de Franche-Comté  
[francois.baulard@cress-fc.org](mailto:francois.baulard@cress-fc.org), 03 81 50 75 09

**Adresse professionnelle**

CRESS FC 11, route de Gray 25000 Besançon

**Summary:** Social economy (non profit sector, co-operative and mutual organisations) represents 10% of the economy in France. It is a specific model of company governance. It can considerably contribute to a more sustainable development.

But the contribution of this kind of economy strongly depends on its ability to grow on in the social and political dialog, as well as on its ability to back its own development.

It mainly consists in the production of a socio-economic information / data that would integrate a wider range of criteria than the classical ones. This information would also be used as a tool to rally for the projects.

**Résumé :** L'ESS représente 10% de l'économie, et un modèle de gouvernance d'entreprise spécifique. Elle peut apporter une contribution essentielle au développement durable. Mais cet apport est tributaire de sa capacité à s'imposer dans le dialogue social et politique, et de soutenir son propre développement.

Cela dépend, notamment, de la production d'une information socioéconomique qui prenne en compte des critères plus variés que les indicateurs classiques, et qui soit également un outil de mobilisation autour des projets.

**Keywords :** social economy, non profit sector, co-operative and mutual organisations, associations, sustainable development, socio-economic statistics, information / data, company

**Mots clés:** économie sociale et solidaire, coopératives, mutuelles, associations, développement durable, statistiques socioéconomiques, information, entreprise

## *L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) : Identité, dynamique et enjeux de l'observation*

### **INTRODUCTION**

Cette communication a pour objet de contribuer à faire connaître la réalité de l'économie sociale et solidaire. Il s'agit bien d'identifier un mode spécifique de conduite de l'entreprise et de gouvernance économique, en voie de structuration, et dont les objectifs, principes et modes d'action sont, à priori, proches de certains des concepts de l'intelligence territoriale. Il s'agit également de mettre en avant la nécessité d'une production d'information nouvelle, pour rendre compte de cette réalité, et de l'impact de l'ESS sur les territoires.

### **1. IDENTITE ET DYNAMIQUE**

#### **1.1. Les fondements : définition et critères d'appartenance**

L'économie sociale définit l'ensemble des entreprises coopératives, mutualistes et associatives ainsi que les fondations. L'économie solidaire, considérée comme une forme plus récente de l'économie sociale, est axée sur les initiatives de développement local, de réinsertion, de lutte contre les exclusions (Insertion par l'activité économique, finance solidaire, Commerce équitable...)

Les entreprises de l'économie sociale respectent quatre principes :

- la liberté d'adhésion
- La non lucrativité individuelle, les excédents ne sont pas redistribués en rémunération d'un capital apporté.
- La gestion démocratique, selon le principe « une personne, une voix ».
- L'indépendance à l'égard des pouvoirs publics.

Une formule de type « slogan » dit que les entreprises d'ESS sont, comme les autres, des entreprises, mais ne sont pas des entreprises comme les autres.

En effet, elles se distinguent des entreprises individuelles par leur caractère collectif. Elles se distinguent des sociétés de capitaux en tant que société de personnes. Elles se distinguent des entreprises publiques par leur caractère privé.

On trouve une grande diversité d'organisation et de structuration dans les entreprises d'ESS. Les adhérents ou sociétaires peuvent être des personnes physiques ou morales, des salariés, des entrepreneurs, des bénéficiaires de l'activité. Le fonctionnement peut être assuré par des bénévoles et des salariés.

Les ressources peuvent être marchandes, non marchandes, privées ou publiques, et dans ce dernier cas être issues de commandes, marchés publics ou de subventions. Et très souvent, les ressources sont mixtes.

Enfin, on trouve dans l'ESS une pluralité de statuts fiscaux.

C'est une erreur souvent commise d'assimiler l'ESS avec une de ces caractéristiques, comme quand on l'assimile à un seul secteur d'activité. Ce n'est pas toujours par ignorance, quand l'objectif est de minimiser sa réalité, voire dénier sa qualité d'acteur économique producteur de richesse.

Ces principes rassemblent l'ensemble des « familles » citées, et définissent bien l'ESS comme un mode de conduite, ou gouvernance, de l'entreprise, et non pas comme un secteur d'activité. Comme dans l'économie en général, on y trouve des micro-entreprises, des PME et des grands groupes. Si l'ESS est plus présente dans les activités de services, aucun secteur ne lui est interdit à priori. Qui plus est, alors qu'elle peut aussi regrouper des entrepreneurs ou des sociétés du champ lucratif, elle a une capacité de structuration de secteurs d'activités, comme l'agriculture via la coopération.

La complexité induite par les liens avec des organisations à but lucratif (nature des adhérents, ou détention de filiales...), ou les choix faits par les sociétaires en termes d'option d'activité, peuvent poser question et causer des débats importants sur la réalité de l'appartenance de tel ou tel à l'ESS. A cet effet, un critère peut servir de point de repère, il s'agit de la double qualité de sociétaire et bénéficiaire de l'activité. Un autre point de repère peut être constitué par la prise en compte, par l'entreprise d'ESS, de son environnement, social, économique, naturel, dans une logique de développement durable.

### **1.2. La réalité : une histoire, des familles dans tous les secteurs d'activité**

L'ESS a une histoire ancienne. On en trouve les premiers éléments (écrits) en Franche-Comté, datant du XIII<sup>e</sup> siècle, avec les fruitières, premières coopératives laitières.

Le XIX<sup>e</sup> siècle a vu l'affirmation du mouvement coopératif, et l'émergence des mutuelles. Le XX<sup>e</sup> siècle a été celui de la création et du développement du mouvement associatif.

Les années 1970-80 on vu naître les premières Structures d'insertion par l'activité économique, les finances solidaires, le commerce équitable.

Du point de vue du nombre d'établissements et d'emplois, le dimensionnement de l'ESS est considérable. En effet, on dénombre plus de deux millions de salariés, pour 1.8 millions d'équivalent temps plein, dans plus de 200 000 établissements. Cela représente près de 10% de l'emploi salarié pour 10% du PIB.

Qui plus est, son impact concerne la quasi-totalité de la population. Ainsi, on identifie par familles les éléments qui suivent.

Les coopératives d'entreprises individuelles ou familiales regroupent près de 1.2 millions de sociétaires, dont 1 million dans l'agriculture, 120 000 dans le commerce de détail. Les coopératives de logement regroupent 60000 sociétaires, celles de consommateurs 2.8 millions de personnes. Les SCOP, sociétés coopératives de production, regroupent 21000 salariés/sociétaires.

Les coopératives financières (banques) regroupent 17.5 millions de sociétaires.

Les mutuelles de santé et de prévoyance comptent 18 millions d'adhérents pour 36 millions de personnes couvertes. Les mutuelles assurent 1 automobile sur deux, et deux habitations sur trois.

Enfin les associations, qui représentent près de 80% de l'emploi dans l'ESS, sont présentes dans de multiples secteurs d'activité, avec près de 20 millions d'adhérents, 7 à 8 millions de bénévoles. On les trouve dans l'éducation, la santé, l'aide à domicile, l'aide par le travail, l'aide aux handicapés, l'accueil des personnes âgées, la petite enfance, l'action sociale, le sport, la culture, le tourisme, l'environnement, la formation, les services aux entreprises, le développement local...y compris dans le champ du commerce, de l'industrie.

### **1.3. La dynamique : atouts et enjeux**

Si l'ESS est en mesure d'être un acteur économique sur l'ensemble des secteurs, elle dispose d'atouts spécifiques liés à ses principes de structuration et de fonctionnement.

On identifie ainsi une capacité d'ancrage des entreprises. Le statut est un obstacle à la délocalisation d'activité. Elle a une capacité de contribuer à l'organisation et au soutien de secteurs économiques, au regard de l'importance de la coopération pour le maintien d'un tissu de petites entreprises agricoles et commerciales, par le financement de l'économie et par le soutien de la création d'activité, via l'activité bancaire, et la finance solidaire. L'ESS possède une capacité de création d'activité et d'emplois là où les entreprises à but lucratif ne fonctionnent pas (en raison de faibles résultats financiers possibles), notamment en milieu rural, en quartier urbains défavorisés. L'ESS répond à des besoins locaux, s'occupe de publics en difficulté, met en œuvre des politiques publiques, et présente une capacité d'innovation forte.

Globalement, elle a un impact en termes de cohésion sociale.

Un élément fort de la dynamique de l'ESS est donné par l'augmentation continue du développement de ses activités et de l'emploi salarié depuis 30 ans.

Mais, cette réalité reste peu visible, de même que le poids en termes d'emplois, par défaut de structuration collective, de cohésion et de sentiment d'appartenance à un modèle spécifique de la part des acteurs de l'ESS eux-mêmes.

Cependant, ces enjeux de lisibilité, de reconnaissance et de promotion d'un mode de conduite de l'économie commencent à être relevés par le développement d'organisations nouvelles, une reconnaissance publique (partielle).

Ainsi, l'économie sociale a trouvé une reconnaissance légale avec la création d'une délégation interministérielle en 1981, mais l'existence de cette délégation est remise en cause.

Des premiers groupements régionaux de la coopération et de la mutualité, sont nés, par adhésion volontaire, les Chambres régionales de l'Economie Sociale et Solidaire, CRES ou CRESS, avec un Conseil National des CRES en 2004. Leur vocation est la promotion et le développement de l'ESS. Parallèlement, les syndicats d'employeurs de l'ESS se constituent. Il s'agit de faire reconnaître leur place dans le dialogue social, comme le MEDEF, la CGPME, l'UPA...

## **2. ENJEUX DE L'OBSERVATION**

### **2.1. Un enjeu primaire : l'identification de l'existence de l'ESS**

Depuis leur création, les CRES(S) sont confrontées à la lacune d'information statistique concernant l'économie sociale, sur les éléments de base à même de faire comprendre les ordres de grandeurs principaux en termes d'emplois et d'établissements. L'objectif est de montrer en premier échelon qu'on se situe bien à la mesure de pans entiers de l'économie, avant même d'affiner les aspects qualitatifs, et que l'ESS n'est pas anecdotique. Les chiffres donnés plus haut sont issus de statistiques de l'Insee. Après plusieurs années de production dans les régions, qui ont soulevé un ensemble de questions et problèmes méthodologiques, et avec l'appui d'universitaires, le CNCRES s'est engagé dans un travail avec la direction nationale de l'Insee, afin de délimiter techniquement le champ d'investigation. Il en est ressorti (juillet 2008), un kit ou « investissement Insee », avec une production de statistiques nationale (France et régions), consultables sur le site Insee. Cela marque l'entrée dans un partenariat permanent, soutenu par la DIIESES et l'ARF (association des régions de France), et la mise en place progressive d'observatoires de l'ESS, national et régionaux.

L'intérêt est la permanence de production de statistiques homogènes nationalement, au même titre que les autres entreprises, et la prise de conscience qu'à la base, le dimensionnement est celui de 10% de l'économie, avant tout autre commentaire. L'enjeu, on le rappelle, est de prendre une place en tant qu'acteur du dialogue social, et de partenaire pour la construction des politiques publiques.

La continuité du travail permettra d'affiner cette production d'information, notamment sur la qualité de l'emploi, la place et le rôle dans les différentes filières...

### **2.2. Un enjeu complémentaire : la valorisation des spécificités de l'ESS**

Pour autant, il s'agit pour l'ESS, d'éviter l'écueil de n'être identifiée que par des critères qui sont partiels, et, d'après plusieurs auteurs, marqués par une seule façon de voir l'économie.

En première approche, sur les éléments constitutifs de l'identité et de la dynamique de l'ESS, les données statistiques exhaustives font toujours lacune sur des éléments comme la participation des bénévoles aux projets, la nature des adhérents, l'apport fait aux bénéficiaires des activités, l'analyse de la structure financière des activités avec l'absence de bénéfices redistribués, la question de la structure des ressources, la question des activités subventionnées (qui n'est pourtant pas une spécificité de l'ESS)...

Ensuite, on touche à la notion des indicateurs utilisés pour identifier et quantifier la création de richesses.

Comment mesurer l'impact de l'accès sans discrimination aux services (pas de questionnaire de santé dans les mutuelles, aide à domicile quelque soit le lieu...), et les coûts évités à la collectivité par cette solidarité entre usagers ?

On rejoint bien là les préoccupations du développement durable, avec la mesure de coûts évités, en termes sociaux, économiques, environnementaux.

En complément, il s'agit aussi d'une production de richesse territoriale, par la mobilisation des personnes sur des projets collectifs, qui s'inscrivent dans le temps en répondant à des besoins locaux, à rapprocher de la notion de capital humain et social.

Des activités dont l'objectif n'est pas financier, mais déterminé par le projet social de l'entreprise, doivent faire l'objet d'outils et méthodes appropriés.

Ainsi, la mesure de la production de richesse, par les seuls indicateurs classiques financiers, du PIB et de la croissance, sans tenir compte notamment des indicateurs de développement humain, est à remettre en question.

C'est pourquoi l'ESS a besoin de mettre en oeuvre de nouveaux outils de connaissance et d'analyse, de l'entreprise au secteur d'activité en passant par le territoire.

## **CONCLUSION**

L'émergence et le développement de l'ESS apporte une vision différente de l'économie qui se distingue du modèle dominant. L'ESS peut apporter une contribution essentielle au développement durable.

Mais cet apport est tributaire de sa capacité à s'imposer dans le dialogue social et politique, et de soutenir son propre développement.

A cet effet, la production d'une information socioéconomique qui prenne en compte des critères plus variés que les indicateurs classiques est indispensable, de même que l'intégration de ceux du développement territorial et durable. La question de la diffusion des outils d'information et de leur appropriation et légitimation « grand public » constitue un enjeu complémentaire.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Demoustier, Danièle, « L'économie sociale et solidaire, s'associer pour entreprendre autrement », La Découverte, Paris, 2003.

Demoustier, Danièle, « Economie sociale et développement local », l'Harmattan, Paris, 2005.

Draperi, Jean-François, « Comprendre l'économie sociale, fondements et enjeux », Dunod, Paris, 2007.

Jeantet, Thierry, « L'économie sociale, une alternative au capitalisme », Economica, Paris, 2008.

Viveret, Patrick, « Reconsidérer la richesse », Editions de l'Aube, F-84240 La Tour d'Aigues, 2003.